

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du mardi 10 octobre 2023**

Date convocation : dix octobre deux mille vingt-trois, à 14h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL

Membres en exercice : 10

Présents : 6 **Présent(e)s :** Jean-Claude AUBERLET, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, Fanny JACQUART, Rémy MONET, François ROUYEYROL

Votants : 10

Pour : 9 **Absent(e)s et représenté(e)s:** Charles ALDROVANDI représenté par Rémy MONET, Isabelle BENOIT représentée par François ROUYEYROL, Corentin CAPELIER représenté par Robert DEMOLIN, Patrick ROY représenté par Fanny JACQUART

Contre : 1

Abstentions : 0 **Excusé(e)s:**

Absent(e)s:

Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du samedi 30 septembre 2023

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 30 septembre 2023,
Le conseil, après en avoir délibéré à la majorité,

Adopte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du samedi 30 septembre 2023, ci-joint en annexe,

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture
le 17/10/2023
et publié ou notifié

François Rouveyrol



RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/10/2023
048-214800195-DE_130_2023-DE